Le

GARDANGEOIS



Novembre 2026

YVAN PINSONNEAULT, MAIRE
y.pinsonneault@municipalite.ange-gardien.qc.ca

ALEXANDRE ROY, DISTRICT 1
a.roy@municipalite.ange-gardien.qc.ca

ÉRIC MÉNARD, DISTRICT 2
e.menard@municipalite.ange-gardien.qc.ca

JONATHAN ALIX, DISTRICT 3
j.alix@municipalite.ange-gardien.qc.ca

CHARLES CHOQUETTE, DISTRICT 4
c.choquette@municipalite.ange-gardien.qc.ca

BENOIT PEPIN, DISTRICT 5
b.pepin@municipalite.ange-gardien.qc.ca

MARIE-ÈVE GOOS, DISTRICT 6
me.goos@municipalite.ange-gardien.qc.ca

QUELQUES POINTS À L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

- Centre de services scolaire des Hautes-Rivières— Consultation plan triennal 2026-2027 à 2028-2029;
- Dépôt des états comparatifs des revenus et dépenses au 30 septembre 2026;
- Bureau régional de prévention des incendies (BRPI);
- Demande d'autorisation à la CPTAQ pour le lotissement et l'utilisation à des fins autres qu'agricoles du lot 3 516 053;
- Demande d'autorisation à la CPTAQ pour le lotissement et l'aliénation d'une partie du lot 3 518 701

Municipalité d'Ange-Gardien

249, rue Saint-Joseph, Ange-Gardien (Québec) J0E 1E0
Tel. : 450-293-7575
Téléc. : 450-293-6635
Courriel : info@municipalite.ange-gardien.qc.ca
Web : www.infoange.ca
Facebook : www.facebook.com/ComitedesloisirsAngeGardien

HEURES D'OUVERTURE
Lundi au jeudi : 8h30 à 16h
Vendredi : 8h30 à 12h30

Bibliothèque Ruth Benoît

249, rue Saint-Joseph, Ange-Gardien (Québec) J0E 1E0
Tel. : 450-293-7567
Courriel : biblio@municipalite.ange-gardien.qc.ca

HEURES D'OUVERTURE
Mardi : 14h à 17h & 18h30 à 20h
Jeudi : 18h30 à 20h

Mot du maire ____ 3
Programmation d'automne ____ 4
MADA ____ 5
FADOQ ____ 6
Guignolée ____ 7
Bibliothèque Ruth Benoit ____ 8
Procès-verbal ____ 9
Chroniques municipales ____ 11
Commanditaires ____ 12
Calendrier ____ 16

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL
9 novembre 19h
14 décembre 19h

PROCHAINE PARUTION DU JOURNAL
14 décembre

LE MOT DU MAIRE

YVAN PINSONNEAULT



Piste cyclable La Montérégiade

Le 21 février 2027 marquera le 35e anniversaire de fondation du Comité Pro-piste Farnham/Granby inc., organisme à but non lucratif, créé par Messieurs Vincent Barabé, Michel Hébert et Pierre Lemieux pour : promouvoir et favoriser l'implantation d'une piste cyclable entre les villes de Farnham et Granby; favoriser le développement récréotouristique et de plein air en général, et plus particulièrement la randonnée à bicyclette; administrer et gérer la future piste multifonctionnelle liant Farnham à Granby et tout autre équipement sous sa responsabilité. Mission accomplie!

C'est donc pendant de nombreuses années que le Comité Pro-piste a assuré avec brio la gestion et l'entretien de la piste cyclable La Montérégiade traversant le territoire des Municipalités et Villes d'Ange-Gardien, Farnham, Sainte-Sabine, Sainte-Brigide d'Iberville, Mont-Saint-Grégoire, et Saint-Jean-sur-Richelieu, en plus d'y assurer la sécurité, ainsi que la formation et l'encadrement d'une équipe de patrouilleurs annuellement. Ces activités étaient financées par les contributions financières des municipalités et par des subventions.

En 2025, lesdites municipalités et villes ont entrepris de réviser l'entente et les clés de partage des coûts reliés à leurs contributions pour que soit pris en considération, en plus du coût de revient par kilomètre de piste, la provenance des utilisateurs et l'accessibilité de la piste, afin de permettre une répartition plus équitable des dépenses. En septembre 2025, Raymond Chabot Grand Thornton a déposé son rapport final proposant des scénarios en ce sens, mais aucun d'eux n'a suscité l'unanimité.

Fin de l'année 2025, la MRC du Haut-Richelieu se faisait porte-parole de Sainte-Brigide d'Iberville, Mont-Saint-Grégoire et Saint-Jean-sur-Richelieu en résiliant le mandat 2026 octroyé au Comité Pro-piste sans aucun préavis. C'est dans ce contexte que la Municipalité d'Ange-Gardien et la Ville de Farnham ont choisi de poursuivre leur collaboration avec le Comité Pro-piste pour une année de transition afin de prendre des décisions éclairées sur le futur de la piste cyclable La Montérégiade sur leur territoire. La municipalité de Sainte-Sabine, quant à elle, avec son 0.58 km de piste, poursuivra autrement sa gestion de sa portion de la piste.

Au cours de l'année 2026, des échanges constructifs entre les dirigeants et administrateurs du Comité Pro-piste, de la Municipalité d'Ange-Gardien et la Ville de Farnham ont alimenté la réflexion quant à la manière la plus efficiente d'entretenir nos tronçons respectifs de la piste cyclable en tenant compte du niveau de service que nous souhaitions maintenir et, tant Ange-Gardien que Farnham ont choisi de reprendre la gestion et l'entretien de la piste cyclable, tout en s'assurant d'un partage harmonieux des actifs et des connaissances.

Ainsi, par une résolution adoptée en octobre dernier, le conseil de la municipalité d'Ange-Gardien a informé le Comité Pro-piste qu'elle prendrait, à compter de 2027, la responsabilité de la gestion et l'entretien de la piste cyclable La Montérégiade sur son territoire, d'une part et lui demandait d'entamer sa dissolution à même ses fonds disponibles, d'autre part.

Je tiens à souligner la collaboration exceptionnelle de la directrice générale du Comité Pro-piste, Mme Christiane Desroches, qui a accepté de nous accompagner dans notre prise en charge en début de saison 2027. Grand merci Christiane pour toutes ces années, ainsi qu'à Mme Diane Lacroix, trésorière et à tous les patrouilleurs qui se sont succédé au fil du temps.

Je remercie spécialement aussi M. Jacques Barabé, et feu Carole Génier, qui ont entretenu la piste cyclable La Montérégiade avec un dévouement remarquable pendant toutes ces saisons.

Enfin, à tous ceux ayant porté le chapeau d'administrateurs bénévoles du Comité Pro-piste, recevez, au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, toute notre gratitude et notre reconnaissance pour votre implication et votre engagement exceptionnel.

Yvan Pinsonneault
Maire

PROGRAMMATION D'AUTOMNE

Ange Gardien

Pickleball - libre

MARDI DE 18H30 À 19H30

MARDI DE 19H30 À 20H30

GYMNASE

3 terrains disponibles au gymnase de l'école, pour des réservations d'une heure. Prêt d'équipement sur place avec pièce d'identité. **Réservation en ligne, 20 $ par terrain.**

Marche

MARDI DE 13H00 À 14H00

JEUDI DE 18H30 À 19H30

JUSQU'AU 19 NOVEMBRE
RENDEZ-VOUS DERRIÈRE L'ÉGLISE

Venez marcher en groupe, d'une durée d'environ 1h avec un petit arrêt dans un parc (exercice en pause).
Session de 10 semaines avec Patricia Ares.
Aucune inscription, gratuit!

Jeux libres parents-enfants

DIMANCHE DE 9H00 À 12H00

GYMNASE

Pour les enfants de 9 mois à 12 ans. Du matériel de sport sera mis à la disposition des usagers: Tapis, matériel pour la motricité, ballons, etc. Apportez vos chaussures d'intérieur. **Aucune inscription, gratuit!**

Piano

MERCREDI

BIBLIOTHÈQUE

Cours pour tous avec France Brasseur
Pour inscription: 450.775.0437

Programmation d'hiver
à venir dans le journal de décembre

Municipalité amie des aînés

Desjardins

SESSION DE BAIGNADE

LES MERCREDIS DE 13H À 14H

SESSION DU
23 SEPTEMBRE AU 3 DÉCEMBRE



PISCINE DE ST-CÉSAIRE

Pour les aînés/retraités
et les femmes enceintes

GRATUIT

Bain libre et/ou cours d'aquaforme.

Inscription au choix, à l'unité ou pour la session au www.infoange.ca . Contactez Jennie Rainville au 450-293-7575 #228 ou par courriel au j.rainville@municipalite.ange-gardien.qc.ca

Rendez-vous de tricot/crochet

Lise Laflamme, responsable, vous attendra au local de la FADOQ.
1$/vendredi (dons supplémentaires volontaires).
Aucune inscription requise. Vous venez lorsque vous voulez !
Matériel à apporter: votre laine et vos broches/crochets

VENDREDI DE 13H30 À 15H30

Venez tricoter des liens !

Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux

Chanter l'hiver ! Chanter Noël !

La Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux vous invite à venir chanter avec nous le samedi 5 décembre 2026 à 13h30 à nos locaux.

Assemblée générale annuelle le 24 novembre à 13h30

5 $ pour les non-membres

À la salle multifonctionnelle, 926 rue Principale Est, Saint-Paul-d'Abbotsford
À 15h00, une rencontre-change suivra cette assemblée générale.

Campagne de vaccination

Clic Santé

EN COURS

familiprix

Le local du Club FADOQ est ouvert les mardis et jeudis de 13h à 16h.

Prochains Bingos: Mercredi 11 novembre à 13h00,
le 25 novembre et le 9 décembre

Le local sera ouvert les vendredis soir pour jouer aux billard, cartes, pétanques intérieur et autres jeux.
Le 8 et 22 janvier, 5 et 19 février, 5 et 19 mars, 9 et 23 avril.

Pour info : Manon 450-210-2277 **Claudette 450-293-2217**



Guignolée 2026

NOV | 28 | 8:00 à 12:00

Option 1 **Cueillette à la maison.**

Si vous êtes absents, laissez vos denrées sur le perron.

Option 2 **Point de dépôt**

Apportez vos denrées à **l'ancienne caisse Desjardins**
101, rue Canrobert.

Date limite pour une demande de panier
22 novembre 2026

Livraison
5 décembre 2026

ACCEPTÉS

- Denrées non périssables
- Dons en argent
- Produits ménagers
- Produits d'hygiène

NON ACCEPTÉS

- Produits faits maison
- Alcool
- Denrées périssables

CONTACTEZ

Edith Maynard 450-293-5168
Claudette Martel 450-775-1971



Bibliothèque Ruth Benoît

Mardi 14h à 17h et 18h30 à 20h
Jeudi 18h30 à 20h



Nouveautés

Adultes

Millefeuilles—Joanie Boutin
Pour le reste de ma vie—Marcia Pilote
Dernier virage / Sprint—Christine Laramée
Traumathys—David Goudreault
Renards—Patrice Godin
Avant que j'oublie—Réjean Tremblay
Yvon avant Deschamps—Annie Deschamps

Jeunesse

La peur—Elise Gravel
Tom et la maison jello—Monic Néron
Enigme au collège / la quête ultime—Véronique Villaggi
La frayeur de Juliette—Rose-Line Brasset
Cœur de pirate / Ca va barder—Amélie Stardust
Balle au pied / Remise en jeu—Lylian
Les timbrés / La faim du tout—Dom Peletier

COUP DE ❤ Roman Historique

Bénévoles recherchés

Heure du conte

le jeudi 17 décembre à 18h30

Tirages de Noël le 17 décembre

0-11 ans	12-17 ans	18 ans et +
30 $ BuroPro	30 $ BuroPro	50 $ BuroPro

Concours de dessin

Venez chercher un dessin à la bibliothèque pour les 0-11 ans et courrez la chance de gagner une carte cadeau de 20 $ chez Buropro

Procès-verbal
Séance ordinaire du 13 octobre 2026

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'ANGE-GARDIEN

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité d'Ange-Gardien, tenue le 13 octobre 2026, à 19 h 00, au 249, rue Saint-Joseph à Ange-Gardien, à laquelle sont présents les conseillers suivants : M. Jonathan Alix, M. Charles Choquette, Mme Marie-Ève Goos, M. Éric Ménard, M. Benoit Pepin et M. Alexandre Roy.

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Yvan Pinsonneault, maire.

Madame Brigitte Vachon, directrice générale, est également présente.

RÉSOLUTION 10-203-26
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
Il est proposé par Mme Marie-Ève Goos, appuyé par M. Alexandre Roy et résolu d'adopter l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 10-204-26
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 SEPTEMBRE, 19 H
Il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 septembre, 19 h.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 10-205-26
MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION NUMÉRO 09-182-26
Il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'apporter la correction suivante à la résolution numéro 09-182-26 pour se lire comme suit:

> « De modifier le montant de 387 634,52 $ de la liste des comptes à payer dans la section fournisseurs » pour le montant de 368 276,61 $ ».

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 10-206-26
ADOPTION DES COMPTES À PAYER 2026
La directrice générale, Brigitte Vachon, dépose la liste des déboursés ainsi que la liste des comptes à payer du 1er septembre au 31 septembre 2026.

Il est proposé par Mme Marie-Ève Goos, appuyé par M. Alexandre Roy et résolu d'autoriser le paiement des comptes apparaissant à la liste des comptes ci-après résumés :

Fournisseurs	521 680.18$
Salaires	56 893.73$
Déboursés directs	837.00$

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 10-207-26
DEMANDE DE DIVERS ORGANISMES
En réponse aux demandes d'aides financières reçues depuis la dernière séance du conseil, il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par Mme Marie-Ève Goos et résolu :

- D'accorder une aide financière de 100.00 $ à la FADOQ pour le dîner de Noël qui se tiendra le 28 novembre 2026
- D'autoriser l'achat de 8 poinsettias de l'organisme *Au Diapason*
- D'accorder une aide financière de 3 000 $ à l'école Paul-Germain-Ostiguy pour la mise sur pied de deux équipes de football

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 10-208-26
AUTORISATION POUR UNE PARADE DE TRACTEUR
Il est proposé par Éric Ménard, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu d'autoriser la tenue d'une parade de tracteurs illuminés en décembre 2026, ainsi que la fermeture de certaines rues pendant l'événement sur le territoire de la municipalité.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 10-209-26
PAIEMENT DES HEURES ACCUMULÉES
Il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Alexandre Roy et résolu d'autoriser le paiement des heures accumulées aux employés municipaux, selon les recommandations de madame Brigitte Vachon, directrice générale et greffière-trésorière, telles que décrites dans le rapport préparé par la directrice des Services administratifs, madame Carole Latour, soumis aux membres du conseil.

Adopté à l'unanimité.

RAPPORT DES INTERVENTIONS DU SERVICE DES INCENDIES
La directrice générale et greffière-trésorière, madame Brigitte Vachon, procède au dépôt du rapport des interventions du Service des incendies.

RÉSOLUTION 10-210-26
MODIFICATION DU CONTRAT POUR LE DÉNEIGEMENT DES RUES DES ENTREPRISES J. PROVOST INC. ET ROGER DION & FILS INC. 2006 INC.
Considérant les travaux de prolongement de la rue des Colombes et le retrait du cul-de-sac du rang Casimir, le tout relativement au projet de 9433-5478 Québec inc.;

Considérant l'article 3.5 du devis de déneigement stipulant que la Municipalité peut modifier la longueur du circuit suite à une ouverture de rue;

Considérant que, selon l'article 3.5 du devis de déneigement, le montant du contrat doit être ajusté par résolution du conseil municipal, selon le nombre de kilomètres ajoutés ou retranchés et en fonction du prix soumissionné avec, le cas échéant, un ajustement au prorata selon le nombre de jours restant pour la saison;

En conséquence, il est proposé par M. Alexandre Roy, appuyé par M. Charles Choquette et résolu de modifier la longueur du circuit de déneigement au contrat de J. Provost inc. et Roger Dion & Fils 2006 inc pour tenir compte du prolongement de la rue des Colombes et le retrait du cul-de-sac du rang Casimir.

Il est également résolu d'autoriser les frais supplémentaires annuels de 719,85$, taxes incluses pour couvrir les frais de déneigement du nouveau circuit.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 10-211-26
DÉCOMPTE PROGRESSIF # 1 – TRAVAUX DE CORRECTION DE PAVAGE 2026
Considérant la recommandation de paiement de la compagnie Tetra Tech QI Inc., en date du 30 septembre dernier, pour les travaux de correction de pavage 2026, il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'autoriser le paiement du décompte progressif numéro 1, au montant de 167 748,38 $, taxes incluses, à MSA Infrastructures Inc.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 10-212-26
APPROBATION DE LA STRATÉGIE D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE 2025
Considérant que le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) a approuvé la stratégie d'économie d'eau potable 2025;

Considérant que des actions concrètes sont à mettre en place, soit la réalisation d'un contrôle actif des fuites sur le réseau municipal;

En conséquence, il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par Mme Marie-Ève Goos et résolu d'accepter le rapport annuel de la stratégie d'économie d'eau potable 2025 et de réaliser les actions à mettre en place.

Adopté à l'unanimité.

SUIVI – LAC BLEU

- Réception, le 5 octobre 2026, du mémo technique d'Aquatech relativement aux échantillons du 28 août, 31 août et 11 septembre.
- Cycleau Environnement & Rappel recevront le mémo pour produire une offre de service qui devra inclure une rencontre des citoyens.
- Rappel (le d.g.) souhaite mieux cadrer son offre de service de 2025.

RÉSOLUTION 10-213-26
PROGRAMME D'INCITATION AUX ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES
Il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'accepter la demande de : Mme Marie-Hélène Beaudry, cours de sauveteur national (1 remboursement) au programme d'incitation aux activités sportives et culturelles.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 10-214-26
GESTION ET ENTRETIEN DE LA PISTE CYCLABLE LA MONTÉRÉGIADE ET DEMANDE DE DISSOLUTION DU COMITÉ PRO-PISTE
Considérant que les municipalités et les villes d'Ange-Gardien, Farnham, Sainte-Sabine, Sainte-Brigide-d'Iberville, Mont-Saint-Grégoire et Saint-Jean-sur-Richelieu mandataient le Comité Pro-Piste Farnham/Granby inc. depuis plusieurs années pour assurer la gestion de la piste cyclable La Montérégiade traversant leur territoire;

Considérant que lesdites Municipalités et Villes versaient annuellement au Comité Pro-Piste Farnham/Granby inc. une contribution financière déterminée par des prévisions budgétaires et calculée selon le nombre de kilomètres traversant chacune desdites Municipalités et Villes, selon une répartition établie;

Considérant que la MRC de Haut-Richelieu, incluant les municipalités et les villes de Sainte-Brigide-d'Iberville, Mont-Saint-Grégoire et Saint-Jean-sur-Richelieu, a résilié le mandat 2026 octroyé au Comité Pro-Piste sans aucun préavis;

Considérant qu'en 2026, le Comité Pro-Piste a assuré la gestion de la portion de la piste cyclable La Montérégiade sur le territoire des municipalités d'Ange-Gardien et de Farnham, donnant ainsi l'opportunité auxdites municipalités d'évaluer différentes options pour l'entretien de la piste cyclable;

Considérant qu'il est essentiel d'assurer la pérennité de la piste cyclable La Montérégiade, reconnue comme faisant partie de la Route verte et du Sentier Transcanadien;

Considérant que le conseil de la municipalité d'Ange-Gardien souhaite reprendre la gestion de la piste cyclable La Montérégiade sur son territoire;

En conséquence, il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Éric Ménard et résolu que la municipalité d'Ange-Gardien :

- Reprenne la gestion et l'entretien de la piste cyclable La Montérégiade sur son territoire à compter 2027;
- Informe le Comité Pro-Piste que la municipalité d'Ange-Gardien ne lui accordera plus de financement à cet effet à compter de 2027;
- Demande au Comité Pro-piste d'entamer sa dissolution à même ses fonds disponibles;
- Remercie le Comité Pro-piste et ses dirigeants pour le travail effectué au cours des années, ainsi que pour l'implication et l'engagement exceptionnel de ses administrateurs bénévoles.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 10-215-26
FOURNITURE D'UN POSTE DE TRAVAIL AU MAIRE
Il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Charles Choquette et résolu de fournir un poste de télé-travail informatique au maire, M. Yvan Pinsonneault.

Adopté à l'unité.

Une période de questions s'est tenue à ce moment-ci.

RÉSOLUTION 10-216-26
LEVÉE DE LA SÉANCE
Il est proposé par Mme Marie-Ève Goos, appuyé par M. Alexandre Roy et résolu que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité.

SÉANCE DU CONSEIL 19h	
Lundi 9 novembre 2026	Lundi 14 décembre 2026

Collecte de sang

Organisée par

Municipalité d' Ange Gardien

SOUS LA PRÉSIDENCE D'HONNEUR
DU MAIRE M. YVAN PINSONNEAULT

MARDI 8 DÉCEMBRE
14 h 30 à 20 h

SALLE COMMUNAUTAIRE
249, rue Saint-Joseph, Ange-Gardien

PRENDRE RENDEZ-VOUS
hemaquebec.ca
1 800 343-7264

Héma Québec



RELEVÉ DE LECTURE DE L'HYDROMÈTRE

DATE LIMITE
LE 20 NOVEMBRE

VERIFICATION
QUINQUENNALE

- Route 235
- Berard
- Bernard
- Bienvenue
- Brien
- Canrobert
- Casimir
- Cèdres
- Claudette

NOVEMBRE 2026

Régime enregistré d'épargne-études

Réveillez votre intérêt pour le REEE



Chaque cotisation de 100 $ peut donner droit à 30 $ de subventions, minimum.

Ça donne le goût!

Certaines conditions et modalités s'appliquent. Au Québec : les premiers 2 500 $ (par enfant) que vous cotisez annuellement génèrent minimalement 30 % en subventions gouvernementales. Les montants réels varient selon la province et les plafonds applicables. Consultez un conseiller Desjardins pour votre situation spécifique.

Desjardins

MARCHÉ du Village

TOUT EST ICI

FRUITERIE • BOUCHERIE • FROMAGERIE
PRÊT-À-MANGER • MICROBRASSERIE • SAQ



Avant de prendre une décision... Parlons-en!
Services 100% Gratuits! Contactez nous

Hypotheca

Nous travaillons avec plus de 23 institutions financières



Ranza Thériault
579-488-1117
rtheriault@hypotheca.ca

Lily Morel
514-360-0202
lmorel@hypotheca.ca



2040 route 112, Saint-Césaire, J0L 1T0

● Préautorisation ● Achat ● Renouvellement ● Refinancement ● Consolidation de dettes

Desjardins FIRST NATIONAL TD CIBC ...Et plusieurs autres

Équipe Arès
Courtiers immobiliers

Saviez-vous que, **depuis 2007**, l'équipe Arès
a accompagné plus de **275** familles dans la vente ou l'achat
d'une propriété, et ce, uniquement à **Ange-Gardien**?



Et si on parlait de votre projet immobilier?

Contactez-nous!

MICHEL ARES INC.
Courtier immobilier
C 450 775-1657
michel.ares@remax-quebec.com

ALEXANDRE ARES
Courtier immobilier
C 450 775-2737
alexandre.ares@remax-quebec.com

RE/MAX
PROFESSIONNEL
Agence Immobilière

EXCAVATION
François Robert inc.

✔ Résidentiel
✔ Industriel
✔ Commercial
✔ Agricole
✔ Installation septique

Déneigement résidentiel et commercial

François Robert
Président
Bureau:450-293-5858
Cellulaire: 450-360-9114
Télécopieur: 450-293-5656

526, rang Séraphine
Ange-Gardien J0E 1E0
info@excavationfrancoisrobert.com
www.excavationfrancoisrobert.com
RBQ #5704-2350-01





NOS ORGANISMES

POPOTE ROULANTE

Service de repas les **MARDIS** et **JEUDIS** aux personnes de 60 ans et plus, aux gens malades ou en convalescence et aux nouvelles mamans *
Prix : 5$ (* nouvelles mamans : 6$)
Commandez votre repas la journée même, avant 9h au 450-293-3987
Pour des funérailles, contactez Annie Lauzon au 514-515-9599

LA FRIPERIE DE L'ANGE

Organisme à but non lucratif situé au 100, rue Saint-Georges.
En redistribuant nos profits dans notre communauté : élèves, familles, aînés et nous sommes à l'écoute lorsqu'il y a besoin.
Responsable : Lise Dugal 450-337-1209 / 450-293-2277
Heures d'ouverture : Lundi, Jeudi, Vendredi **9h à 16h** / Samedi **9h à 12h**

FADOQ

Local FADOQ situé au 249, rue Saint-Joseph, Ange-Gardien. Pour informations, communiquez avec mesdames Claudette au 450-293-2217 ou Manon au 450-210-2277.
Pour les détails des activités, consultez les pages du journal.

CALENDRIER DES COLLECTES

Pour plus d'informations sur les collectes :
450-693-2ECO (2326)
infocollectes@mrcrouville.c.ca
www.mrcrouville.qc.ca

LÉGENDE

- Collecte matières domestiques
- Collecte matières recyclables
- Collecte matières organiques
- Séance du conseil municipal
- Feuilles, chaume et brindilles
- Collecte de volumineux *



* Inscriptions obligatoires pour les collectes de volumineux et de branches